

Voitures incendiées : les militants kurdes du Val-d'Oise condamnés, mais pas pour terrorisme

En 2018, les véhicules de la proutidente d'une association franco-turque avaient été brûlés par trois sympathisants de la cause kurde, originaires de Villiers-le-Bel et Arnouville. Ils étaient poursuivis pour acte de terrorisme mais écopent finalement de peines plus clémentes qu'attendu.



Le 11 mars 2018, vers 4 heures du matin, les trois hommes avaient mis le feu à une Mercedes Class A et un Range Rover à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Ils pensaient cibler un agent des services secrets turcs. /DR

Par **Frédéric Naizot**

Le 2 novembre 2022 à 19h48

Incendiaires de voitures au nom [de la cause kurde](#), ils étaient poursuivis pour acte de terrorisme. En mars 2018, ces trois hommes originaires de Villiers-le-Bel et Arnouville (Val-d'Oise) avaient mis le feu aux véhicules d'une proutidente d'association culturelle franco-turque, persuadés qu'elle était un agent des services secrets turcs. Ils ont été jugés le 7 octobre 2022 par le tribunal correctionnel de Paris, qui a rendu sa décision ce mardi après-midi. Ils ont été condamnés pour dégradations mais relaxés des faits d'association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste. Ils ont au final écopé de



1

peines de prison ferme clémentes, qui couvrent les détentions provisoires effectuées dans le cadre de cette affaire. Ils gardent tous trois cependant au-dessus de leur tête une peine de prison avec sursis relativement importante.

S'abonner pour lire la suite

Déjà abonné ? [Se connecter](#)

Dans la rubrique Val-d'Oise

[Cergy : l'ancienne gare est mise en vente aux enchères](#)

[Pierrelaye : fauché sur l'autoroute en voulant échapper à la police municipale](#)

Abonnés [Affaire Sarah : l'avocat de l'homme accusé de viol appelle la cour criminelle à ne faire «que du droit»](#)

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Arnouville



Abonnés «On se tue à la tâche» : en Île-de-France, des laboratoires d'analyses fermés pour cause de grève



Abonnés **Trois sympathisants kurdes jugés pour l'incendie des voitures d'une femme qu'ils ont prise pour un agent secret turc**



Abonnés **«Tu es morte, on va te tuer» : victime de harcèlement scolaire depuis la primaire, Inès, 16 ans, est démunie**



Abonnés Il y a 100 ans, les premiers Arméniens arrivaient à Arnouville : «Il se passe la même chose avec l'Ukraine»



Abonnés Vols de pièces de voitures dans le Val-d'Oise : cette infirmière de nuit retrouve sa Twingo... sans ses roues !



Abonnés **Pots catalytiques, roues, sièges... Les vols en série de pièces de voitures inquiètent dans tout le Val-d'Oise**



Abonnés **Malgré son travail d'appoint, Madeleine, 76 ans, aurait du mal à se chauffer sans l'aide de sa ville**



« Chez vous, c'est Disney » : à Arnouville, un habitant a décoré entièrement la façade de sa maison

Val-d'Oise



Abonnés **Affaire Sarah : l'avocat de l'homme accusé de viol appelle la cour criminelle à ne faire «que du droit»**



Abonnés **Sécurité routière : à Soisy-sous-Montmorency, la vitesse passe à 30 km/h (presque) partout**



Cergy : l'ancienne gare est mise en vente aux enchères



Abonnés «**Quand j'ai vu sa photo, j'ai su que c'était lui**» : sauvez un chat ou un chien en Roumanie grâce à Car'Pattes



Abonnés **Vaste trafic de badges d'accès aux immeubles : l'étonnante clientèle du chef d'entreprise mis en examen**



Pierrelaye : fauché sur l'autoroute en voulant échapper à la police municipale



Abonnés Argenteuil : le centre commercial Côté Seine a 20 ans, l'âge de maturité ?



Abonnés «Les policiers pensent à leur sécurité» : à Cergy, la brigade de tranquillité nocturne va patrouiller... armée